



Histoire - Entre ce qui se dit et la réalité...

Entretien avec l'historienne Annie-Lacroix Riz

Par [Annie Lacroix-Riz](#) et [Hélène Amblard](#)

Mondialisation.ca, 09 septembre 2019

Le patriote résistant N° 944

Région : [L'Europe](#)

Thème: [Désinformation médiatique](#),
[Histoire et Géopolitique](#)

Docteur ès lettres, professeur émérite d'histoire contemporaine à l'université Paris VII-Diderot, ses publications, notamment sur la période 1939-1945 lui ont valu nombre de critiques. Il n'empêche, elle persévère, continue d'éplucher des archives révélatrices, pour un autre regard sur l'histoire du monde contemporain. Rencontre.

D'où vous vient cette opiniâtreté ?

Je suis née fin 1947, d'une mère dont les parents étaient Juifs polonais. Son père fut pris sur la ligne de démarcation en août 1942 et envoyé au camp de Pithiviers, puis déporté à Auschwitz. Un communiste de Goussainville lui avait fourni de faux papiers, et il avait caché les vrais dans ses chaussures. Les Allemands les avaient trouvés ! Mes grands-parents maternels habitaient rue Piat (Paris XXe). Tout leur immeuble avait été prévenu par les flics de la rafle de juillet 1942. La famille est tout de suite montée au deuxième étage, dont l'occupant était connu pour ne pas être juif ; personne n'a sonné chez lui. Ma grand-mère et ses filles sont parties dans le Gers, où ma mère, secrétaire, a tricoté pour gagner sa vie. Mon grand-père, resté à Paris, est parti les rejoindre en août... Ma grand-mère Anna, était arrivée de Pologne en 1920 très « rouge » ; elle emmenait son aînée Suzanne, ma mère, à la maison des syndicats de la CGTU, la Grange aux Belles, voir des films sur la mort de Lénine. Elle l'avait surnommée *Nacht Feugele*, « Oiseau de nuit » en yiddish... Mon grand-père, artisan ébéniste qui faisait des meubles « au tampon », est mort à Auschwitz dans les marches de la mort. Il avait « tenu » de 1942 à 1945 ! Ma mère n'en a su les circonstances qu'au début des années 1970, de la bouche du frère de mon grand-père en Israël, où il était parti après avoir survécu. Lui, était resté en Pologne avant-guerre : ils s'étaient retrouvés au camp !

Mon père était le petit dernier d'une famille de Juifs lituaniens installée en France depuis la fin du XIXe siècle. Une part de sa famille appartenait à la bonne bourgeoisie. Une partie, dont mon père, a fui en zone non occupée dans la région d'Avignon. L'aîné de la fratrie, âgé de vingt ans de plus que lui, avait une entreprise de confection dans le XXe arrondissement. Il était riche, mais progressiste, ce qui n'était alors pas rare chez les Juifs ashkénazes. Je suis issue d'un milieu athée extrêmement laïque. Mes parents avaient un magasin au 1, rue du Sentier. J'ai grandi dans ce quartier. Mon père est mort quand j'avais treize ans. Il était franc-maçon. Je n'ai pas le souvenir d'avoir discuté politique avec lui... Après coup, ma mère m'a dit qu'il était plutôt anticommuniste, mais que fin 1956, il avait eu un éclair de lucidité en apprenant, ce qui s'est su dans tout le Sentier, que « l'insurrection de Budapest » avait fait renaître les pogroms. En travaillant sur le Vatican (1), j'ai compris. Toute jeune, j'ai parlé

de la guerre sur-tout avec ma mère et ce qui restait de sa famille, ainsi qu'une amie de son père, rescapée d'Auschwitz. Elle avait une pleine bibliothèque de livres sur la déportation. On dit que les déportés n'ont pas parlé. Mais elle, racontait beaucoup. D'où ma sensibilité à l'Histoire. Ma mère était d'une famille progressiste. En apparence plutôt soumise, elle n'a jamais obéi à mon père qui voulait l'empêcher de voter communiste. Elle achetait *l'Humanité-Dimanche*...



Image de la rafle du Vel'd'Hiv

J'ai décidé de faire de l'Histoire en 3e. Vers quatorze ans, des discussions avec un jeune communiste m'ont convaincue. Je détestais l'injustice. Quand j'étais en primaire, mon père me disait souvent : « Arrête de te prendre pour Jésus Christ ! » Vers quinze ans, j'ai lu Marx ; d'abord les brochures. Je suis passée au *Capital* quand j'ai fait ma maîtrise sur la notion de profit avec l'historien Pierre Villard. Je ne le remercierai jamais assez d'avoir agréé mon sujet, strictement historique, et de m'avoir permis cette incursion dans l'analyse marxiste... J'étais plutôt rebelle, mais très bonne élève. à dix-neuf ans, je suis entrée à l'école normale supérieure de Sèvres. à vingt-deux ans, j'ai passé l'agrégation avant de déposer mon sujet de thèse avec Pierre Villard à la rentrée suivante... Depuis 1970, je passe une grande partie de ma vie dans les archives. J'y ai découvert le contraire de ce que disait l'idéologie dominante : après *Le Capital*, ça m'a bardée. J'avais la démonstration que l'histoire est bien celle de la « lutte des classes ». À l'université, ce qui m'intéressait était la recherche. J'ai tout investi dans l'acquisition des connaissances, ce qui n'est jamais entré en contradiction avec mes convictions politiques. J'ai appartenu à cette génération de Juifs qui n'a jamais oublié que sans l'URSS et l'Armée rouge, la génération de ses parents serait morte, la suivante ne serait pas née. Je me suis toujours considérée comme en sursis.

*Vous publiez prochainement un nouvel ouvrage sur l'épuration... La NON épuration en France de, 1943 aux années 1950 (2) ! On ne peut plus parler d'épuration en négligeant l'image qui règne sur cette question, d'ailleurs longtemps occultée. En 1969, une étude de l'Américain Pierre Novik est parue, *L'Épuration française*, forcément insuffisante, vu le peu de sources alors accessibles. En revanche, il a écrit un grand livre en 2001 paru en français,*

L'Holocauste dans la vie américaine (3). Dans les années 1967-1975, a été publiée, de Robert Aron, *Histoire de l'épuration*(4). Aron s'y lamentait que des sauvages aient commis des massacres, à partir de fonds d'archives, ouverts exclusivement pour lui par le patronat. L'objectif était de démontrer que ce dernier n'avait pas collaboré, surtout pas volontairement... Paxton n'ayant rien obtenu des archives françaises, avait dû faire sa *France de Vichy* (5) à partir d'archives allemandes saisies par les américains et transférées à Washington.

Je suis une des premières à avoir travaillé sur les archives économiques de l'Occupation à la faveur de l'ouverture exceptionnelle, nominative et provisoire d'archives, en 1983, pour la préparation d'un colloque sur la nationalisation des entreprises à la Libération. Je suis tombée sur un dossier bancaire fabuleux, dans la série F12 de la Commission nationale interprofessionnelle de l'épuration, décrivant à la fois l'activité de la haute banque sous l'Occupation, et sa non épuration économique. Sur l'épuration *stricto sensu*, rien n'était alors ouvert. En a résulté un gros article, publié en deux épisodes, « *Les grandes banques françaises, de la collaboration à la non épuration* », dans la *Revue de la Deuxième Guerre mondiale* en 1986... Des années 1990 à nos jours, j'ai navigué de l'entre-deux-guerres à la guerre et à l'après-guerre. J'avais commencé ma carrière d'historienne sur les années 1944-1948 et la reconstruction du pays. Dans les années 1990, je travaille surtout sur la guerre, ce qui me permet de connaître la collaboration, la vraie. Cette recherche a débouché sur la première édition d'*Industriels et banquiers français sous l'Occupation* (6).

Mais vous n'aviez pas encore accès à toutes les archives ?

En 1999, des fonds ouverts à soixante ans nous ont donné accès aux années 1930. La circulaire de 1997 a libéré ceux de la Deuxième Guerre mondiale, mais pas ceux de l'instruction des procès liés à la période. Or, une grande partie des pièces des années 1930 et de la guerre se trouvait dans les dossiers d'instruction de l'après-Libération. Ils sont accessibles depuis une circulaire de décembre 2015. J'avais heureusement bénéficié de dérogations à presque toutes les étapes de mon travail avant la libération générale des fonds.

Les fonds allemands restés en France après le départ de l'occupant, ou rapatriés après guerre sont très riches. Autant et parfois plus que les fonds français. La correspondance d'Abetz(7) à Ribbentrop (8) est aussi éclairante sur la collaboration que sur la Résistance intérieure. En haut lieu, tout le monde sait tout sur tout.



René Bousquet pendant la rafle de Marseille qui s'est déroulée les 22, 23 et 24 janvier 1943



Le camp de Barcarès en 1939

Il n'y a que les populations, que l'on tient dans l'ignorance. Chez « ceux d'en haut », on se raconte la vérité, heureusement pour les historiens ! Dans les années 1960, Germaine Willard(9) a travaillé sur des documents britanniques consultables en usuel à la BDIC devenue « La Contemporaine », sur les années 1939. Elle mentionne déjà les négociations sur une alliance tripartite URSS, France, Angleterre, et leur échec, de la responsabilité franco-anglaise qui déboucha sur le pacte germano-soviétique. J'en traite dans *Le Choix de la défaite et De Munich à Vichy* (10)... Entre les archives de la Préfecture de police et les séries de l'Intérieur F7 et F1, j'ai trouvé, depuis avril 1938, une énorme répression qui s'est déployée en 1939-1940. L'expression « Munich intérieur », née dans les hautes sphères françaises et allemandes, est pertinente. La *Retirada*, commence dès février. En mars 1939,

c'est l'ouverture des camps pour les étrangers. Patronat et gouvernement rêvent de casser les acquis, d'anéantir la combativité ouvrière, d'exacerber la xénophobie. L'initiative directe du capital financier est présente jusque dans les textes des décrets Daladier. J'ai trouvé à cet égard des trésors dans les archives de la Chambre de commerce de Paris et de la Banque de France...

Dès les années 1980, la perception de la non épuration bancaire me donnait à penser qu'après la Libération, le statu quo avait régné en tous domaines ; la suite des recherches l'a confirmé. J'ai travaillé sur les années 1930-1940, et sur les procédures d'épuration entamées en 1943. La consigne de Roosevelt, énoncée à la veille du Débarquement du 8 novembre 1942 en Afrique du Nord, était de maintenir en poste tous les représentants civils et militaires de Vichy, ralliés aux Américains. C'est avec eux, que Washington négociait entre la France métropolitaine et Alger depuis 1940- 1941 ! Cette question fournit l'un des deux thèmes de mon ouvrage de 2016, *Les Élités françaises entre 1940 et 1944 : De la collabo- ration à l'alliance américaine* (11)...

Depuis, vous avez eu accès à d'autres archives ?

Le travail actuel a pu se faire à partir de nouvelles sources ajoutées aux précédentes, notamment celles du Ministère de la Justice, répertoriées aux Archives nationales BB18, pour les cas individuels, et BB30, pour les fonds centraux du ministère. Les deux se complètent. Elles donnent accès à la documentation interne dactylographiée du ministère, et surtout manuscrite, particulièrement explicite sur la norme de l'anti-épuration, et sur les relations entre le ministère et ses hauts magistrats. Au détriment de la « séparation des pouvoirs », l'ensemble atteste de la stricte permanence de l'appareil d'état répressif après la Libération. Qu'est-ce que j'en ai tiré ? Notamment l'obligation de démontrer ce que l'épuration n'est pas avec des exemples : il ne s'agit en aucun cas d'une épuration sauvage de classe, comme on a pu l'affirmer. L'historiographie dominante confond « l'épuration » avec les combats résistants préparatoires et consécutifs à la Libération, dans les années 1943-1944 ou 1945. L'ensemble de la France n'est pas libéré dès le deuxième semestre 1944 ! Alger a tout simplement empêché toute épuration sérieuse. Les pratiques du Comité français de libération et l'accord de 1943 entre de Gaulle, les Anglais et les Américains sur la protection de certaines éminences collaborationnistes présentes à Alger le démontrent. C'est ce qui entame ma deuxième partie. Je montre ensuite comment s'est organisée depuis la Libération la non épuration, avec le maintien quasi- total de l'appareil d'état, police et magistrature comprises. Le personnel, volontaire, des Cours des sections spéciales n'a subi aucune épuration pénale, et presque jamais d'épuration professionnelle. L'historien Claude Farcy, dans son *Annuaire de la magistrature* offre un extraordinaire instrument de démonstration avec une récapitulation minutieuse des carrières. Les pires magistrats de l'Occupation ont souvent fini leur carrière à la Cour de Cassation ! Leurs verdicts ont bafoué les résistants, vivants ou morts. On leur avait promis une épuration exemplaire par un « état de droit exemplaire ». Ils ne l'ont jamais eue. Par contre, on a compté des milliers de procédures contre des résistants poursuivis pour crimes contre des collaborateurs. Ensuite, je montre comment un système de protection généralisé s'est mis en place dès le retour à Paris en 1944. Je fais aussi notamment la lumière sur le procès Hardy, dénonciateur de Jean Moulin, qui s'en est sorti blanchi. Je démontre aussi que la guerre froide est un faux argument, parce que la non épuration se prépare dès 1941-1942 ! J'ai été sidérée, découvrant la différence entre ce qui était dit et la réalité...

Notes

(1) (1) Voir *Le Vatican, l'Europe et le Reich*, éditions Armand Collin, 1966, deuxième édition 2016.

(2) éditions Armand Colin.

(3) éditions Gallimard.

(4) Paru en trois tomes aux éditions Fayard.

(5) Collection Point Histoire, éditions du Seuil, première parution en 1972.

(6) éditions Armand Colin.

(7) Otto Abetz, mort en 1958 d'un accident de voiture en Allemagne, fut expulsé de France en juillet 1939 pour espionnage. Il retrouvait la « vie parisienne » en juin 1940.

(8) Joachim Von Ribbentrop, ambassadeur d'Allemagne nazie en Angleterre de 1936 à 1938, ministre des Affaires étrangères entre 1938 et 1945, fut exécuté après sa condamnation au procès de Nuremberg.

(9) Résistante, née en 1921 à Paris d'une famille ouvrière, elle fut postière auxiliaire, puis professeure agrégée d'histoire et de géographie. Germaine Willard fut notamment vice-présidente du musée de la Résistance nationale. Voir sa biographie sur <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr>

(10) Parus aux éditions Armand Colin, respectivement en 2009 et 2008.

(11) éditions Armand Colin, 2016.

LE PATRIOTE RÉSISTANT N° 944 - septembre 2019 25

La source originale de cet article est Le patriote résistant N° 944

Copyright © [Annie Lacroix-Riz](#) et [Hélène Amblard](#), Le patriote résistant N° 944, 2019

Articles Par : [Annie Lacroix-Riz](#)
et [Hélène Amblard](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation.

Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca